

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2301

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 60

À l'alinéa 22, substituer aux mots :

« la part »,

les mots :

« les parts ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.